

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 27 juin 2011

CG 11/4^{ème}/VI-vœu

**VOEU RELATIF À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA
DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE
présenté par Monsieur Jean-Paul ALBERT,
Vice-Président du Conseil Général et
Conseiller Général du canton de Monclar-de-Quercy**

« *Le Conseil Général de Tarn-et-Garonne :*

Demande aux représentants de l'État chargés du dossier et, en particulier, à Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne que, dans l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, aucun redécoupage ou regroupement des communautés de communes ou des syndicats intercommunaux, ne soit imposé contre l'avis des élus des communes concernées ».

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Après en avoir délibéré,

- Adopte le vœu susvisé à la majorité.

Pour l'adoption : 26 voix
Avis contraires : 3 voix
Abstention : 1

Le Président,